



Une pollution évitée n'a pas à être gérée.

Les rouages de la prévention de la pollution (P2)

Prévenir la pollution : une question de bon sens

Les comptables parlent de contrôle des pertes; les ingénieurs, d'efficience; les administrateurs, de gestion de la qualité totale; mais pour la majorité d'entre nous, la prévention de la pollution est simplement une question de bon sens!

Autrement dit, la prévention de la pollution (P2), c'est éviter de créer de la pollution et des déchets, au lieu de s'efforcer de nettoyer les dégâts après coup.

Traditionnellement, la gestion des déchets a porté sur le traitement, le recyclage et le contrôle des matières et l'enfouissement des déchets. Toutes ces solutions coûtent de l'argent et peuvent être nocives pour l'environnement. Dans l'optique de prévention de la pollution, on cherche plutôt à savoir où les déchets sont produits et quelle est la meilleure façon de les éliminer ou de les réduire à la source.

Pratiques courantes de P2

Des occasions de prévenir la pollution existent à tous les niveaux opérationnels de l'entreprise. Ainsi, une simple modification de l'équipement, du matériel, des technologies ou des méthodes de travail peut favoriser la prévention de la pollution. Les méthodes de P2 peuvent diverger d'un secteur à l'autre, mais on dénombre sept pratiques communes.

1. Substitution des matières premières ou de la charge d'alimentation

Souvent, il est possible de remplacer une partie des matières premières ou de la charge d'alimentation actuellement employées par des substituts moins toxiques mais tout aussi efficaces, ou même plus efficaces. C'est ce qu'on appelle l'élimination à la source.

La P2 en action

Une maison d'impression a converti à des encres de séchage sous UV 80 % de ses travaux réalisés à l'aide d'encres à base de solvants, faisant ainsi passer son utilisation de composés organiques volatiles de 7,8 tonnes à 3,9 tonnes en deux ans. Comme les encres UV ont une durée de conservation plus longue que les encres à solvant, la consommation totale d'encre a été réduite, ce qui s'est traduit par une diminution des livraisons d'encre, et par conséquent, de la pollution causée par le transport.

2. Reconception ou reformulation de produits

Réfléchissons sur les produits des entreprises : est-ce qu'une modification de la conception ou une reformulation pourrait améliorer l'efficience et atténuer les répercussions sur l'environnement?

La P2 en action

De nombreux produits ont subi une reformulation qui leur permet d'être moins polluants tout en conservant leurs fonctions d'origine. Ainsi, on fabrique maintenant des thermostats et des ampoules fluorescentes sans mercure. Des encres d'impression à l'eau ou de séchage sous UV sont maintenant offertes, ce qui fait diminuer les émissions des composés organiques volatiles (COV).

3. Modification de l'équipement ou des procédés

Il arrive que le matériel vieillissant soit inefficace ou que les procédés libèrent une quantité excessive de polluants et de déchets. Il peut aussi exister des substituts aux produits polluants en usage. Le fait de repenser l'équipement et les procédés peut se traduire par des gains d'efficience, une amélioration de la sécurité et une baisse des coûts.

La P2 en action

Un fabricant de voitures a mis au point un nouveau système d'emballage et il reçoit maintenant 99 % de ses pièces de fournisseurs dans des emballages consignés. Il a pu ainsi réduire les déchets de palettes en bois et de cartons de 86 % et de 63 % respectivement.

4. Prévention des déversements et des fuites

En modifiant les procédures existantes de façon à prévenir les déversements ou les fuites, on peut économiser l'argent qu'il faudrait autrement consacrer à l'achat de produits et au nettoyage, tout en diminuant les risques pour le personnel.

Trucs de P2

- Installez des pare-éclaboussures et des égouttoirs autour de l'équipement.
- Installez des détecteurs de fuites.
- Effectuez régulièrement l'inspection et l'entretien des tuyaux et des récipients d'entreposage.

La P2 en action

Sur les terrains de golf, il est possible de réduire jusqu'à 50 % la superficie devant être traitée au moyen de pesticides et d'engrais en améliorant les pratiques d'entretien du gazon.

Entrez dans la ronde!

La P2, c'est accroître son efficacité, réduire ses coûts de gestion des déchets, améliorer sa flexibilité et obtenir un avantage concurrentiel, mais c'est aussi améliorer sa capacité de protéger la santé humaine et l'environnement.

Pour en savoir plus

Voici d'autres sources d'information sur la prévention de la pollution :

Base de données et site Web sur la planification de la prévention de la pollution

www.ec.gc.ca/lcpep2

Ce site contient des renseignements précieux tels que les documents suivants :

- *Guide et plan modèle de planification de la prévention de la pollution*
- *Fiches de renseignements sur la planification de la prévention de la pollution*

Le Centre canadien d'information sur la prévention de la pollution (CCIPP)

www.ec.gc.ca/cppic

Une base de données en ligne et source d'information exhaustive sur la P2 donnant un accès à plus de 1 800 ressources pertinentes sur la P2, y compris des études de cas, des fiches de renseignements, des guides/manuels de formation, des boîtes à outils, des sites Web et davantage.

Réussites en prévention de la pollution

www.ec.gc.ca/pp

Un site Web présentant plus de 100 réussites témoignant des résultats de P2 obtenus par des entreprises, des institutions, des organisations et des installations des quatre coins du Canada.

La P2 en action

Un fabricant de savon réutilise la totalité des résidus de plastique résultant du moulage des bouteilles pour fabriquer de nouvelles bouteilles. L'eau provenant du nettoyage occasionné par le changement de produit est recueillie dans des cuves portatives et réemployée comme eau de procédé dans les opérations manufacturières. Grâce à ces mesures de réemploi et de recyclage, conjuguées à d'autres initiatives de P2, on a pu réduire d'environ 75 % le volume de déchets et économiser près de 25 000 \$ par année.

6. Amélioration des techniques de gestion des stocks ou d'approvisionnement

De nombreuses entreprises ont maintenant adopté le principe de l'inventaire « premier entré, premier sorti » ou de la livraison « juste à temps », qui permet de réduire les résidus et les pertes de matières premières ou de produits résultant d'une péréemption des produits ou d'un surstockage.

Songez à mettre en œuvre une politique consistant à acheter des produits et des matières premières qui sont moins dommageables pour l'environnement durant tout leur cycle de vie.

Trucs de P2

- Achetez des matériaux dans des contenants réutilisables, pour ne pas avoir à vous débarrasser des barils.
- Réduisez les stocks en déterminant des quantités minimales et maximales pour l'entreposage des substances chimiques.
- Faites connaître aux fournisseurs vos engagements en matière de P2... ils auront peut-être de bonnes idées!
- Achetez des produits certifiés par le programme Choix environnemental d'Environnement Canada (www.ecologo.org).

7. Bonnes pratiques d'exploitation ou formation

La P2 peut faire partie d'un effort continu qui consiste à améliorer l'efficacité opérationnelle et à réduire les risques pour la santé et la sécurité en formant le personnel et en améliorant les méthodes de travail. On peut remanier les échéanciers de production pour réduire le remplacement de matériel, revoir les calendriers d'entretien et veiller à former le personnel afin d'améliorer les méthodes de manutention et de cerner les possibilités de P2.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec

Environnement Canada Section des mesures innovatrices

Place Vincent Massey
351, boul. St-Joseph
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-994-0186
Télécopieur : 819-953-7970
Courriel : CEPAP2Plans@ec.gc.ca